

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves du Lycée Français International de Canton du jeudi 09 octobre 2025.

Le nombre de membres de l'association est de 246 pour cette rentrée 2025. 66 membres sont présents ou représentés. Le quorum est donc atteint et l'assemblée générale est ouverte.

Mme Desmonts, présidente du comité gestion, souhaite la bienvenue aux membres et présente M. Laurent Le Godec le nouveau Consul général de France à Canton.

1. Présentation de l'association (par M. Laure Desmonts- présidente)

Mme Desmonts remercie les présents et rappelle que tous les parents d'élèves de l'école ainsi que les enseignants sont membres de l'association. L'Assemblée Générale (AG) est un moment important pour la vie de notre école.

La fondation de l'école repose sur une Association Française. La structure morale de droit chinois est une WOFE (société de droit chinois) dont le propriétaire unique est l'Association Française.

Dans sa gestion du lycée, l'association doit respecter les règles de l'AEFE et du Ministère de l'Éducation nationale côté français et du Bureau de l'Éducation et des autorités locales côté chinois.

Les parents d'élèves qui souhaitent s'impliquer dans la vie du LFIC peuvent le faire de différentes façons :

- Être élu au comité de gestion : le comité de gestion en charge du développement du LFIC assure sa stabilité et sa pérennité. Les parents élus ont la responsabilité de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines, de la gestion administrative et de la représentation du LFIC auprès des autorités françaises et chinoises. Les parents élus au Comité de gestion sont bénévoles.
- Être élu représentant des parents : les représentants des parents siègent au conseil d'établissement qui se réunit trois fois par an. Le conseil vote le calendrier scolaire, le règlement intérieur et le projet d'établissement. Plus largement c'est une instance où sont abordées les questions pédagogiques et celles liées à la vie de l'établissement (AES, voyages scolaires, cantine, transports...).
- Faire partie de l'amicale des parents : l'amicale est un regroupement de parents volontaires souhaitant fédérer la communauté en proposant des activités/ événements (loisirs, culture...) hors temps scolaire, pour les familles et les élèves du LFIC.
- Enfin le LFIC a régulièrement besoin de parents volontaires pour les sorties scolaires, cycle piscine, préparation d'événements, AES.... N'hésitez pas à vous impliquer et à répondre aux demandes des enseignants ou de l'administration.

2. Bilan de la rentrée 2025 (par M. Thomy Trémoulu – Proviseur)

Le chef d'établissement présente rapidement le bilan de l'année, soulignant que de nombreuses informations seront données ensuite sur le projet du nouveau campus et le déménagement.

• Nouveaux personnels

La rentrée scolaire 2025-2026 s'est effectuée avec de nouveaux personnels.

Afin d'accompagner le développement du LFIC, plusieurs postes ont été créés à la rentrée 2025 : un poste de professeur de chinois, un poste de professeur d'histoire/géographie et latin, professeur de SVT, professeur de mathématiques dans le secondaire, et un personnel de vie scolaire. Les nouveaux personnels et enseignants sont :

Mme Huiying Amouyal (chinois)
M. Clément Gruénais (SVT)

Mme Maiwenn Deflandre (Physique/Chimie – Technologie)
M. Matika Lauzon (anglais)
M. Shannon Beck (Histoire-géographie-latin)
M. Stéphane Pizzoglio (mathématiques)
Mme Mathilde Piochaud (éducation musicale et arts)
Mme Dafne Urresta (personnel de vie scolaire)

- **Effectifs de rentrée**

Les effectifs sont de 190 élèves inscrits. L'établissement est à 17% d'augmentation des effectifs sur les trois dernières années. Les chiffres de cette rentrée sont les mêmes que l'an dernier. Le Proviseur souligne que la maternelle est en baisse. Plusieurs familles ont reporté leur inscription dans l'attente du déménagement.

Les effectifs du lycée ont sensiblement augmenté suite à l'homologation de la classe de seconde.

3. **Panorama pédagogique (par M. Thomy Trémoulu – Proviseur)**

- **Au primaire**

L'établissement a été labellisé EFE3D au niveau 2 en 2024, il s'engage cette année à obtenir le niveau 3 en poursuivant ses efforts dans le domaine du développement durable. Des éco délégués ont été élus et seront encadrés par M. Massaux, référent EFE3D de l'établissement, accompagné de M. Gruenais.

Le professeur de FLSco prend en charge les élèves non francophones afin de consolider la prise en charge des nouveaux arrivants.

Le projet quart d'heure lecture est reconduit pour tous les élèves de l'établissement après la pause méridienne.

Le conseil école-collège s'est réuni et a préparé plusieurs projets communs entre les CM2 et la 6^e afin de favoriser la transition école – collège.

Le comité de gestion soutient la formation des enseignants et plusieurs d'entre eux auront la possibilité de se former sur des sujets pédagogiques au sein de l'AEFE.

Le gouvernement d'école a été élu par les élèves et est prêt à fonctionner pour l'année scolaire. Les élèves bénéficieront d'une autonomie de décision et de débat afin d'améliorer leur quotidien.

- **Au secondaire**

Les résultats au DNB et au baccalauréat sont excellents et les diplômes ont été obtenus avec mention. Les résultats ont augmenté de 3 à 4% sur les deux dernières années. Les efforts mis en place pour le suivi des élèves et l'aide académique seront poursuivis.

Le forum des métiers aura lieu une nouvelle fois cette année. Une collaboration avec la chambre de commerce extérieur a été mise en place pour permettre aux élèves de faciliter leur recherche de stage dans des entreprises françaises de la ville.

Afin de favoriser les dossiers universitaires, des projets extra-scolaires sous la responsabilité des élèves ont été poursuivis (journal de l'école, Association Sportive, Eco délégués ...). Cette année, le journal sera appuyé par une webradio.

Le Lycée a pour objectif d'obtenir l'homologation du cycle terminal. Le Proviseur souligne toutefois que cette homologation dépendra notamment des délais et de la date définitive du déménagement ainsi que de l'obtention de la licence d'éducation. Si les dates devaient ne pas concorder, la demande sera de nouveau faite l'an prochain.

- **Le projet d'établissement**

Le projet d'établissement prend fin cette année. Le nouveau projet est en cours d'élaboration par l'équipe pédagogique. Il sera présenté et voté lors du dernier conseil d'établissement pour une mise en place en septembre 2026.

4. Rapport financier 2024/2025

a. Prévisions/ réel

Les résultats financiers de l'année scolaire 2024/2025 sont bons, et supérieurs aux prévisions, notamment du fait des inscriptions en cours d'année, et du succès des AES.

	Prévisions	Réel
Revenus	23 317 040	24 239 485
Dépenses	20 373 571	20 860 739
Résultat	2 943 469	3 378 746

La légère augmentation des dépenses constatée est notamment due à :

- la prise en charge financière d'une partie du coût des voyages scolaires, ce qui a permis de diminuer la participation financière des familles ;
- le financement de la formation continue à destination des enseignants du LFIC ; et
- à diverses études techniques (études d'architectures et juridiques) liées au nouveau campus.

b. Structure de coûts

La répartition des coûts de l'établissement varie peu d'une année à l'autre, près des trois quarts de nos dépenses étant liés aux ressources humaines et à la location des locaux.

		2024-2025 (réel)
Ressources humaines (dont AES)	55 %	11 375 103
Loyer	16 %	3 378 881
Vie scolaire et charges courantes	9 %	1 908 576
Cantine et bus	5 %	952 076
Services professionnels	4 %	829 891
Travaux et équipements	3 %	728 673
Autres (assurances, communication...)	8 %	1 687 539
	TOTAL	20 860 739

c. Principaux ratios financiers

	2023-2024	2024-2025
Evolution du revenu (réel)		+ 10,22 %
Evolution des dépenses (réel)		+ 14,68%



Impayés

1,42 %

1,24 %

Durant ces deux dernières années, les revenus de l'établissement ont progressé de 10%, et les dépenses de près de 15% ; cette évolution est en ligne avec les objectifs de l'établissement : étoffer notre équipe pédagogique et disposer d'un campus répondant aux besoins de l'homologation du lycée.

Le taux d'impayé de l'année passé est légèrement en baisse (1,24%). Les impayés ne concernent que quelques familles. Nous avons dû procéder à une exclusion en cours d'année rendu nécessaire du fait d'impayés.

5. Budget prévisionnel 2025/2026

a. Prévisions

En fonction des inscriptions à la rentrée de septembre, il est prévu que les revenus équilibrent plus ou moins les dépenses lors de cette année scolaire 2025-2026.

REVENUS		DÉPENSES	
Scolarité	20 761 980	Ressources humaines (dont AES)	12 438 998
Première inscription	356 400	Loyer	5 239 963
Cantine	983 010	Vie scolaire et charges courantes	2 088 396
Transport	190 000	Cantine et bus	1 148 200
AES	1 035 650	Services professionnels	710 000
Autres	355 000	Travaux et équipements	565 000
		Autres	1 711 893
	23 682 040		23 902 450

b. 2025/2026, année de transition

Revenus		• perception des frais de première inscription (-136%) • augmentation de la prise en charge des voyages scolaires (-60% dans revenus « autres ») • légère baisse des inscriptions en AES (-4%)
- 2,3 %	23 682 040	
Dépenses courantes		• création de 4 nouveaux postes et recrutement prévu d'un bibliothécaire (+8,55% de dépenses RH) • participation aux voyages scolaires (150 000 yuans) • renouvellement d'ordinateurs élèves (122 000 yuans)
+ 7,5 %	22 554 880	
Dépenses transition		• doublon de loyer pendant 5 mois • prise en charge du transport ancien-nouveau campus • inauguration du nouveau campus
	1 347 570	
Résultat net prévisionnel		-220 410

La baisse des revenus estimée en septembre (par rapport à l'année passée) est principalement liée au fait que nous avons enregistré, lors de l'année passée, de nombreuses « premières inscriptions » en cours d'année, pour lesquelles l'établissement perçoit des revenus en sus des frais de scolarité. Nous ne savons pas, en septembre 2025, le nombre d'inscriptions qui seront effectuées en cours d'année.

Au niveau des dépenses, celles-ci sont en hausse du fait des créations de poste, de la participation aux voyages scolaires et du renouvellement prévu des ordinateurs utilisés par les élèves.

En outre, le changement de campus prévu en cours d'année occasionnera des dépenses exceptionnelles puisque le bail du campus actuel se terminera en mai 2026, et que nous commencerons à payer les loyers du nouveau campus dès le premier janvier 2026.

c. Frais de scolarité

Le comité de gestion a décidé d'augmenter les frais de scolarité de 1% pour l'année scolaire 2026/2027.

	Augmentation de	2,5 %	1 %
	2024-2025	2025-2026	2026-2027
TPS	56 100	57 502,5	58 078
PS-MS-GS	86 500	88 662,5	89 549
Primaire	98 300	100 757,5	101 765
Collège	142 000	145 550	147 006
Lycée	150 300	154 057,5	155 598

6. Déménagement et travaux

Philippe-Xavier Colin, architecte du cabinet d'architecture Ben Yeung & Associates, qui nous accompagne sur le projet de nouveau campus, a présenté les points principaux du projet (plans joints à ce compte-rendu).

Hugo Coffart a présenté les dates importantes du projet, les partenaires sélectionnés et le calendrier.

a. Etapes

- **Mars-juillet 2025 :**
 - conception des plans
- **Juin-juillet 2025 :**
 - préparation de l'appel d'offres
 - confirmation de la modification du statut du terrain
- **Juillet-août 2025 :**
 - sélection du constructeur
- **Septembre 2025 :**
 - obtention du permis de construire
 - sélection du superviseur
 - début des travaux
- **18 janvier 2026 :**



- fin prévue des travaux

- **Du 2 au 6 mars 2026 :**

- déménagement

- **9 mars 2026 :**

- rentrée sur le nouveau campus

b. Principaux partenaires et facteurs de sélection

- **Architecture :** 杨家声建筑设计事务（广州）有限公司

Ce cabinet d'architecture nous accompagne depuis bientôt deux ans pour l'étude des différents sites que nous avons visités.

- **Constructeur :** 广东百安建设科技集团有限公司

Nous avons pris contact avec ce constructeur car il s'agit d'une entreprise spécialisée, notamment, dans les études et les travaux anti-incendie. BAIAN a été choisi au terme d'un appel d'offre auquel 3 constructeurs ont participé, et au cours duquel BAIAN s'est révélé être le plus compétitif.

- **Superviseur :** 广州永安工程管理有限公司

Cette entreprise de supervision nous a été recommandée par 2 spécialistes différents, et nous l'avons sélectionnée après l'étude de 4 autres propositions commerciales.

Il n'y a aucun lien entre le constructeur, le cabinet d'architecture et l'entreprise de supervision : nous avons pris soin de sélectionner des entreprises totalement indépendantes.

- **Réseaux :** 广州陆彩软件科技有限公司

Il s'agit du prestataire IT du LFIC, qui intervient sur notre site à Jinshazhou depuis de nombreuses années.

- **Ameublement :** 索菲亚家居股份有限公司

Cette entreprise réputée a été choisie notamment pour la qualité de ses produits et les certifications sanitaires qu'elle peut produire.

c. Coûts estimés

Les coûts estimés du projet de nouveau campus sont de 13 168 000 yuans, dont :

- **Architecture :** 570 000 yuans
- **Constructeur :** 10 103 000 yuans
- **Superviseur :** 200 000 yuans
- **Réseaux :** 387 000 yuans
- **Ameublement :** 420 000 yuans

Le projet étant encore en cours, ces coûts sont amenés à évoluer ; ils font l'objet d'une attention particulière.

Le LFIC a la capacité de financer ces travaux sur ses réserves, et ces investissements n'entraîneront aucun changement dans la structure des coûts de l'établissement.

d. Questions/ réponses

Sur la question du formaldéhyde et des éventuelles sources de pollution intérieure :

Nous attachons une attention toute particulière à accueillir les élèves et le personnel du LFIC dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Parmi les mesures que nous avons prises :

- la sélection de matériaux adaptés aux environnements sensibles (écoles, hôpitaux) et présentant des normes sanitaires et environnementales satisfaisantes ;
- la surveillance des matériaux réellement utilisés sur le site ;

- la limitation du nombre de nouveaux meubles utilisés (les meubles neufs étant la principale source d'émission de formaldéhyde) ;
- la fabrication et le stockage, en amont de l'installation sur site, des meubles neufs qui seront utilisés sur le nouveau campus ;
 - le respect d'une période de près de 2 mois entre la fin des travaux et l'arrivée des élèves et du personnel dans l'établissement.

Nous aurons en permanence le site pour éliminer au maximum les éventuelles traces de polluants intérieurs.

À la réception des travaux, nous ferons évaluer, par un laboratoire indépendant, la toxicité éventuelle des espaces intérieurs. Si, malgré nos précautions dans le choix des matériaux utilisés, le moindre risque sanitaire était détecté, il est envisagé de :

- faire intervenir une entreprise spécialisée dans l'élimination du formaldéhyde ;
- déplacer en extérieur certains éléments mobiles (meubles neufs notamment) pour une durée de plusieurs mois ; et, si nécessaire,
- retarder la date du déménagement.

Que l'ensemble de la communauté du LFIC soit rassurée : il n'est pas question d'emménager dans un site qui présenterait le moindre danger pour les élèves et le personnel. Si l'installation dans un site récemment rénové présente des risques inévitables, il n'est pas non plus question de les exagérer de manière irrationnelle.

Sur l'utilisation des installations sportives voisines :

Nous n'avons pas encore pu prendre contact avec l'établissement d'enseignement supérieur voisin, mais cette possibilité est à l'étude.

7. Élection du Comité de gestion pour l'année 2025-2026

Sont élus au comité de gestion pour l'année scolaire 2025-2026

Président : Mme Laure Desmonts
Vice-président: M. Fabrice Levillain
Trésorier : M. Hugo Coffart
Secrétaire: Mme Anne-Flore Vrac
Membre du comité : Pierre Petitdemange

8. Election des parents d'élèves représentants au Conseil d'Établissement

Sont élus au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026

Maternelle :
M. Jérôme Tintillier (titulaire)
Mme Karen Yi Wang (suppléante)

Elémentaire :
M. Sevag Baroudjian (titulaire)
Mme Karen Yi Wang (suppléante)

Secondaire :
M. Yann Blanchet (titulaire)
M. Boom Ghou Lam (suppléant)